



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la stratégie nationale en faveur du développement des protéines végétales

Paris, le 01 décembre 2020

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, a réuni ce jour les acteurs de la vaste concertation menée sur les protéines végétales. A cette occasion, le ministre et les représentants de la filière huiles et protéines végétales et des filières d'élevage ont présenté une charte d'engagement prévoyant une augmentation de 40 % sur les trois prochaines années grâce aux financements du plan France Relance.

En raison de son histoire et de la mondialisation des échanges, la France n'est aujourd'hui pas assez autonome dans sa production de protéines végétales, qu'elles soient à destination de l'alimentation animale ou bien humaine. En effet, la France ne produit que la moitié des matières riches en protéines nécessaires à l'alimentation des animaux (tourteaux de soja, de colza ou de tournesol...).

C'est donc d'abord un enjeu de souveraineté posé, de manière exacerbée, par notre dépendance aux marchés mondiaux et aux importations, en particulier de protéines végétales sud-américaines comme le soja.

C'est aussi un défi environnemental. En effet, en plus d'affaiblir notre souveraineté, les importations de soja depuis les pays tiers peuvent être responsables de la déforestation, de la dégradation forestière et de la destruction d'écosystèmes naturels dans certains pays producteurs. Le développement des légumineuses en France permettra de limiter le recours aux importations et aura ainsi des effets bénéfiques pour l'environnement. Parallèlement, cultiver des légumineuses favorise la biodiversité des campagnes françaises. Les légumineuses ayant une capacité à fixer l'azote de l'air et le transformer en azote directement utilisable par les plantes elles permettent de réduire le recours aux engrais azotés.

Enfin, le développement de protéines végétales assurera un **débouché supplémentaire aux agriculteurs**, en leur permettant de répondre à de nouveaux segments de marché, de réduire leurs importations en intrants et en diminuant leur exposition à la fluctuation des cours mondiaux du soja.

Parce que les défis sont immenses, c'est sur 10 ans que la stratégie pour les protéines végétales françaises a été construite. Pour lancer la dynamique, un plan axé autour de 3 priorités à deux ans est d'ores et déjà engagé et financé via le plan France Relance pour :

- 1. Réduire notre dépendance aux importations de matières riches en protéines, notamment le soja importé de pays tiers ;**
- 2. Améliorer l'autonomie alimentaire des élevages, à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières ;**
- 3. Développer une offre de produits locaux en matière de légumes secs (lentilles, pois chiche, haricots, fèves, etc.)**

La stratégie protéines en quelques chiffres

- **Des moyens financiers inédits seront mis en œuvre pour initier le déploiement de ce plan à horizon 2 ans, qui sera amorcée par le plan France Relance à hauteur de 100 millions d'euros auxquels viennent s'ajouter les investissements du PIA4 et de Bpifrance**
- Actuellement, près d'1 million d'hectares sont semés avec des espèces riches en protéines végétales (soja, pois, légumes secs, luzerne, légumineuses fourragères...). Les surfaces semées avec ces espèces vont augmenter de 40%, soit + 400000 ha.
- Dans moins de 10 ans (2030), les surfaces seront doublées pour atteindre 8% de la surface agricole utile, ou 2 millions d'hectares.



Pour Julien Denormandie, « *la France est la première puissance agricole en Europe. Et pourtant notre dépendance aux importations demeure trop importante. Ma priorité est claire : nous devons impérativement regagner en souveraineté agroalimentaire, et cela ne peut se faire sans le développement d'une production française de protéines végétales. Souhaitée par le Président de la République, la stratégie nationale pour le développement des protéines végétales répond à cet enjeu majeur à horizon 10 ans et est dotée de plus de 100 millions d'euros grâce au plan France Relance pour amorcer sa mise en œuvre. Je tiens à remercier tous les acteurs qui s'engagent dans ensemble dans cette reconquête de souveraineté, d'intérêt économique et écologique.* »

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture

et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv